L'INTERMED'

Numéro 3 - Décembre 2011

Le bulletin interne du CPIE
Iles de Lérins & Pays d'Azur

Edito

Notre climat se réchauffe... mais nos esprits se refroidissent..!

L'année 2011 égrène ses derniers jours dans une douceur sans pareil comme pour se faire pardonner d'avoir meurtri bon nombre de nos concitoyens.
Les coups de mer et les pluies diluviennes du mois de novembre ont dévastés une fois de plus le littoral méditerranéen plongeant bon nombre de familles dans la détresse et mettant à mal le tissu économique et les emplois. Ces évènements répétitifs et violents devraient nous sensibiliser d'avantage sur les conséquences d'un réchaufement climatique inéluctable et nous interroger sur les stratégies, individuelles et collectives à mettre en oeuvre.

La difficulté à intégrer ces modifications environnementales dans nos schémas de pensée réside dans le fait que nous subissons un changement climatique qui nous dépasse et auquel nous ne contribuerions que pour une faible part. Notre responsabilité ne serait donc que partiellement engagée. Alors, comment faire comprendre la nécessité d'agir aujourd'hui pour limiter les dégats et contenir le coûts sociaux, économiques et environnementaux des carastrophes naturelles dévastatrices de demain.

Il nous faudra convaincre et montrer avec les autres acteurs qui se positionnent sur l'entrée environnementale du développement durable, que les gaz à effet de serres ne sont pas qu'un effet de mode.
Il est plus que jamais indispensable de renforcer nos missions: informer, sensibiliser, éduquer à l'environnement, promouvoir une prise de conscience globale pour engager tous les citoyens à changer leurs pratiques quotidiennes.
Ce sont là nos voeux pour 2012, nous vous proposons de les partager et au nom de toute l'équipe du CPIE des Iles de Lérins & Pays d'Azur, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

François KOLMER,
Président du CPIE
Iles de Lérins & Pays d'Azur

ILES DE LÉRINS & PAYS D'AZUR

ZOOM SUR...

...la protection et gestion de l'eau

La DCE

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 du Parlement Européen, définit une politique communautaire dans le domaine de l'eau, et fixe des objectifs pour l'atteinte d'un bon état écologique et chimique des milieux aquatiques en 2015. Dans chaque grand bassin hydrographique, la directive vise à prévenir et réduire la pollution des eaux, promouvoir son utilisation durable, protéger l'environnement, améliorer l'état des écosystèmes aquatiques, et atténuer les effets des inondations et des sécheresses.

Le comité de bassin et le SDAGE

Le bassin Rhône-Méditerranée regroupe les bassins versants des cours d'eau qui s'écoulent vers la Méditerranée et le littoral méditerranéen.

Le Comité de bassin Rhône-Méditerranée, assemblée constituée de collectivités territoriales, de l'Etat, et des usagers économiques et associatifs, définit de façon concertée, la politique de gestion de la ressource en eau et de protection des milieux naturels aquatiques dans le cadre fixé par les politiques nationales et européennes. Ses orientations sont mises en œuvre par l'Agence de l'Eau à travers son programme d'intervention.

Le Comité de Bassin élabore le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), outil de planification qui formule des préconisations à destination des acteurs locaux du bassin.

Les initiatives locales

Outre ces outils élaborés à l'échelle des bassins, l'atteinte des objectifs de la directive doit s'appuyer sur une dynamique de gestion locale.

Dans les Alpes Maritimes, les problématiques environnementales du milieu littoral sont : la qualité des eaux de baignade, la menace sur le maintien de la biodiversité, la dégradation morphologique des cours d'eau, l'altération de la continuité biologique, les inondations.

Pour répondre aux recommandations du Comité de Bassin et mettre en œuvre le SDAGE, plusieurs démarches locales sont en cours :

1- Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Basse vallée du Var. Elaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat…), c'est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle de cette unité hydrographique.

2- Le contrat de milieu, décliné en contrat de rivière des Paillons, en contrat de baie des Golfes de Lérins (12 communes) et en contrat de baie d'Azur (10 communes), est un accord technique et financier entre partenaires concernés pour une gestion globale, concertée et durable qui définit un programme d'actions pour 5 ans.

3- Le plan de gestion de la Brague géré par le SIAQUEBA (Syndicat Intercommunal de l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses Affluents).

4- Le plan de gestion du Loup assuré par le Syndicat intercommunal de la Vallée du Loup.

5- Le projet global du SISA (Syndycat Intercommunal de la Siagne et de ses Affluents) pour la maîtrise des risques d'inondation.

La contribution du CPIE

Le CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur est engagé depuis plusieurs années dans les démarches territoriales développées pour répondre aux objectifs de la directive :

~ Rédaction avec le CEBAC, du document de l'Atelier Mer-Littoral diffusé à tous les candidats aux municipales de 2002.

~ Participation aux commissions géographiques littorales organisées par l'Agence de l'Eau RMC dans le cadre de la gouvernance nécessaire à la mise en place de la DCE.

~ Participation au contrat de baie des Golfes de Lérins avec la publication d'une fiche « Emergence du Contrat de baie Golfes de Lérins » sur le site internet de l'UNCPIE depuis 2010 et proposition de fiches actions.

~ Contribution à la rédaction d'une fiche de promotion de l'EEDD dans les volets C des contrats de milieux dans le cadre de la Plateforme régionale de concertation en EEDD.

~ Réalisation d'outils pédagogiques avec le SIAQUEBA.

~ Les aquariums du Fort Sainte Marguerite permettent de contribuer à la DCE avec une approche grand public et l'organisation d'ateliers thématiques.

~ La campagne Ecogestes Méditerranée apporte également sa contribution à la préservation des milieux en intervenant sur le terrain et avec une couverture régionale faisant le lien entre les zones protégées.

A visiter : http://www.eaurmc.fr
http://gesteau.eaufrance.fr

L'ACTU DU CPIE

Marchons vers l'école

Partie d'une initiative danoise il y a plus de trente ans, l'opération "Marchons vers l'école" propose aujourd'hui d'accompagner les enfants à l'école à pied, dans un souci de préservation de l'environnement, de santé et de sécurité routière en évitant aux parents de se déplacer en voiture.

En Région PACA, une assistance méthodologique est proposée aux porteurs de projet par le Réseau des CPIE, le bureau d'études Eclat et le Parc Naturel Régional du Lubéron. Cette mission est financée par la Région et l'ADEME, coordonnée par le CPIE du Pays d'Aix.

Le CPIE des Iles de Lérins & Pays d'Azur est le relai local des Alpes Maritimes et de l'Est Var. Il accompagne les politiques territoriales liées à l'écomobilité et aux déplacements doux. Depuis 2009, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Nice, Cannes, Vence, Cagnes-sur-Mer, Peymeinade et Vallauris ont bénéficié d'une assistance au montage de pédibus, d'animation de réunions, d'informations techniques et de formation d'accompagnateurs. Plus d'une quinzaine de dispositifs « Marchons vers l'Ecole » ont ainsi pu émerger sur notre territoire, soit environ 5000 parents d'élèves informés et sensibilisés, 300 familles utilisatrices de pédibus.

Ces actions sont valorisées lors de la semaine régionale MVE en avril, de la semaine européenne de la mobilité durable en septembre, et lors du colloque régional MVE qui s'est tenu cette année le 15 novembre à Martigues.

Dans la perspective d'optimiser ses actions, notre CPIE portera à partir de 2012, pour une durée de trois ans, un projet d'expérimentation sur les changements de comportement en matière de mobilité. Ce dispositif de l'UNCPIE est réalisé en partenariat avec l'Université d'Aix Marseille et financé par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, la Fondation de France et l'ADEME.

Les collégiens se mettent au vert

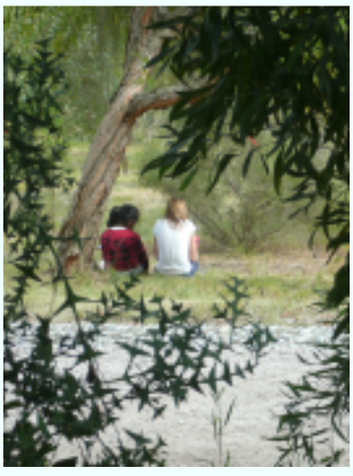

La quatrième édition de la Journée des Collèges s'est déroulée le 18 octobre dernier au Jardin Botanique de la Villa Thuret à Antibes. *"La journée des collèges est devenue un évènement car il réunit sur un site d'importance patrimoniale, des partenaires aux compétences complémentaires avec un objectif unique: sensibiliser les adultes de demain à leur environnement et aux enjeux de leur société"*, décrit Catherine Ducatillion, conservatrice du jardin.

Avec le soutien du Conseil Général, le CPIE et ses partenaires (l'INRA, le Pôle de formations Vert d'Azur, le CEN PACA, l'association des Amis du Jardin Thuret, et le CBN Méditerranéen de Porquerolles) ont ainsi préparé différentes animations au coeur du jardin pour y accueillir les seize classes des collèges d'Antibes, Valbonne, Villeneuve-Loubet et Nice. D'atelier en activité, tous se sont montrés enthousiastes sous un beau soleil d'automne.

Pendant que certains imaginent leur jardin idéal, d'autres s'intéressent à l'adaptation des plantes face à la sécheresse ou s'adonnent à un atelier d'écriture. Partout, des enfants se promènent, observent et apprennent dans une atmosphère emprunte de convivialité.

Cette année encore, la Journée des Collèges se solde par un bilan positif, explique Aurore Blanquet, éducatrice au jardin et coordinatrice de l'événement : *"La préparation de cette manifestation est un vrai travail d'équipe. Les partenaires n'ont rien perdu de leur enthousiasme des premières années, et leur participation est toujours aussi engagée. L'édition 2011 a été particulièrement réussie, tant sur la qualité des animations que sur la curiosité des jeunes participants."*

La classe de BTS du lycée agricole d'Antibes s'est montrée très investie et agréablement surprise par la réactivité de certaines classes: *"c'est impressionnant de constater tout ce qu'ils ont retenu à la fin de l'animation, la plupart des élèves s'est montrée attentive et très interessée"*. Une belle expérience pour ces étudiants.

En fin de journée, chaque groupe a réalisé une fresque représentant la biodiversité, à l'aide d'images, de feuilles et d'écorces. Une belle mosaïque de couleurs, à l'image de cette journée.

Les élèves, attentifs lors de la Journée des Collèges

L'île aux enfants

Les îles de Lérins offrent un cadre exceptionnel pour la découverte du milieu méditerranéen et la sensibilisation à la préservation de la biodiversité.
De la sortie de classe d'une journée, au séjour d'une semaine, les thèmes abordés lors des animations sont toujours adaptés au projet de l'enseignant, et le CPIE apporte ses outils et supports pédagogiques, des boussoles aux cartes marines, en passant par les loupes binoculaires et aquaguides. L'immersion totale des enfants dans un contexte inhabituel favorise la réceptivité et l'ouverture d'esprit, garantissant ainsi des conditions optimales pour découvrir l'environnement et ses enjeux.
Florence Offenstein, coordinatrice pédagogique, a l'habitude d'accueillir des enfants sur l'île depuis près de vingt ans : *"Au début, j'accueillais deux classes par an pour les animations, aujourd'hui on en compte 90. Il n'y a pas de lassitude, l'activité est en constant développement. En tant que coordinatrice pédagogique, il faut monter les projets et assurer le suivi avec les enseignants, mais il est aussi primordial de ne pas abandonner le terrain."*
Le milieu marin méditerranéen, la cartographie, l'orientation ou la météorologie sont autant de thématiques traitées par les intervenants, et les jeunes se montrent toujours enthousiastes: *"le cadre est très favorable à la découverte, les enfants sont à chaque fois très motivés. Certains élèves en difficulté se révèlent même particulièrement impliqués lors des animations, c'est l'occasion pour eux d'aborder l'école différemment."*
Un partenariat avec Cannes Jeunesse lors des séjours, permet aussi aux enfants d'allier activités nautiques pour une découverte sportive de la mer. L'approche sensorielle du milieu marin stimule la curiosité, et les situations de terrain engendrent une prise de conscience et une forte volonté d'agir pour protéger le patrimoine naturel du département. Une combinaison efficace pour permettre aux enfants d'acquérir une culture scientifique sur le paysage qui les entoure, et développer des comportements respectueux de l'environnement.

NOUVEAUX LOCAUX

Le CPIE des Iles de Lérins & Pays d'Azur déménage.
Vous nous trouverez désormais à l'adresse suivante:

5, rue de Mimont
06 400 CANNES

Directeur de la publication: François Kolmer
Conception et réalisation: CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur
Comité de rédaction: Anne Gilet, Jamila Poydenot, François Kolmer, Frédéric Poydenot
Crédit photo: CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur

CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur
5, rue de Mimont
06400 CANNES
Tel: 04 93 39 26 80 - Fax: 04 93 99 25 19
Site Internet: cpieazur.free.fr
E-mail: cpieazur@wanadoo.fr